

## Fiche synthétique de la convention de partenariat entre L'académie de Nantes MEDEF

<b>Date de la signature et durée</b>		Convention signée le 9 juin 2014 pour une durée de 3 ans.
<b>Présentation du partenaire</b>		Créé le 27 octobre 1998, le MEDEF remplace le Conseil National du Patronat Français (CNPF). Son but est de représenter les entrepreneurs français auprès de l'État et des organisations syndicales.
<b>Secteur(s) d'activité(s)</b>		Sa principale mission consiste à représenter et à défendre les intérêts des dirigeants d'entreprises vis-à-vis de l'État et des syndicats de salariés.
	<b>Information - Orientation</b>	<p><b>Le MEDEF :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promeut et améliore la connaissance, la compréhension réciproque entre les mondes de l'éducation et de l'entreprise en instaurant un dialogue en profondeur en impliquant les jeunes, les parents, les chefs d'entreprises et les chefs d'établissement,</li> <li>- S'engage à informer son réseau sur l'importance du module « découverte professionnelle » des dispositifs en alternance dès la classe de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et à encourager les adhérents à accueillir les jeunes dans leur entreprise (ex : « alternance, stage, observation, ...),</li> <li>- Par son réseau, il informe les familles et les jeunes sur l'évolution des métiers et des compétences et veille à susciter leur intérêt vers des formations professionnelles conduisant à des métiers sous tensions (forum des métiers, intervention en classe, ...),</li> <li>- S'engage auprès de ses adhérents à faciliter l'accès de tous les élèves aux stages et à alimenter le site de « mon stage en ligne ».</li> </ul>
	<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développe « l'esprit d'entreprendre » en collaborant par des IDD, TPE dans les collèges et lycées à des actions régionales (ex : « Envie d'entreprendre »),</li> <li>- Développe la participation des professionnels de l'entreprise à l'enseignement professionnel dispensé dans les établissements scolaires,</li> <li>- Répond aux enjeux économiques et formations en collaborant avec les GRETA dans le cadre de la « formation tout au long de la vie »,</li> <li>- Apporte son concours pour l'évaluation des candidats dans le cadre des VAE en sollicitant des experts des entreprises adhérentes,</li> <li>- Incite les managers des entreprises adhérentes à promouvoir le dispositif VAE vers les salariés,</li> <li>- Favorise toutes initiatives à la formation des salariés se destinant à l'enseignement,</li> <li>- Contribue à la mise en place de jumelages au niveau de chaque territoire,</li> <li>- Propose des kits pédagogiques de découverte de l'entreprise pour les jeunes et les enseignants,</li> <li>- Prend part aux coopérations et développement des plateformes technologiques (PFT).</li> </ul>
	<b>Insertion Formations les plus recherchées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sollicite ses entreprises adhérentes afin de faciliter un rapprochement avec la MLDS et communiquera ses offres d'apprentissage,</li> <li>- Promeut la veille de l'égalité des chances (mixité, handicap, diversité, ...) envers ses adhérents.</li> </ul>
<b>Spécificités du partenariat</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à informer les jeunes, les familles, les enseignants sur la connaissance des entreprises (compétitivité, économie, entrepreneuriat, sociale),</li> <li>- Participer à la démarche de labellisation du « Lycée des métiers ».</li> </ul>